

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

| | |
|--------------------|---|
| Forme du produit | : Mélange |
| Nom commercial | : (Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml |
| Code du produit | : CPLS-NL-20 |
| Type de produit | : E-Liquide nicotiné destiné à être utilisé dans un dispositif de type cigarette électronique |
| Groupe de produits | : Produit commercial |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Destiné au grand public

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ERAG
118-130 AVENUE JEAN JAURES
Boîte postale 75171
FR- PARIS CEDEX 19
FRANCE
T +33184176094
contact@thefuu.com - www.thefuu.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|--------|-------------------|---------|-------------------|---|
| France | ORFILA | | +33 1 45 42 59 59 | Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3

H301

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS06

Mention d'avertissement (CLP) : Danger
Contient : sels de nicotine
Mentions de danger (CLP) : H301 - Toxique en cas d'ingestion.
Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P312 - Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|---|--|-------|--|
| sels de nicotine | N° Index: 614-002-00-X | 1 – 5 | Acute Tox. 2 (Voie orale), H300 Acute Tox. 1 (par voie cutanée), H310 Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Acute Tox. 2 (Inhalation:poussières,brouillard), H330 Aquatic Chronic 2, H411 |
| Ethyl Acetate substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires | N° CAS: 141-78-6 N° CE: 205-500-4 N° Index: 607-022-00-5 | < 0,1 | Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

Fiche de Données de Sécurité

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

Fiche de Données de Sécurité

| Ethyl Acetate (141-78-6) | |
|--|------------------------------|
| UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL) | |
| Nom local | Ethyl Acetate |
| IOEL TWA | 734 mg/m ³ |
| IOEL TWA [ppm] | 200 ppm |
| IOEL STEL | 1468 mg/m ³ |
| IOEL STEL [ppm] | 400 ppm |
| Remarque | SCOEL Recommendations (2008) |
| France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle | |
| Nom local | Acétate d'éthyle |
| VME (OEL TWA) | 1400 mg/m ³ |
| VME (OEL TWA) [ppm] | 400 ppm |
| Remarque | Valeurs recommandées/admises |

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains:

Gants de protection

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

Fiche de Données de Sécurité

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|------------------|
| État physique | : Liquide |
| Couleur | : clair. |
| Odeur | : Pas disponible |
| Seuil olfactif | : Pas disponible |
| Point de fusion | : Non applicable |
| Point de congélation | : Pas disponible |
| Point d'ébullition | : Pas disponible |
| Inflammabilité | : Non applicable |
| Limites d'explosivité | : Pas disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | : Pas disponible |
| Limite supérieure d'explosivité (LSE) | : Pas disponible |
| Point d'éclair | : > 100 °C |
| Température d'auto-inflammation | : Pas disponible |
| Température de décomposition | : Pas disponible |
| pH | : Pas disponible |
| Viscosité, cinématique | : Pas disponible |
| Solubilité | : Pas disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : Pas disponible |
| Pression de vapeur | : Pas disponible |
| Pression de vapeur à 50 °C | : Pas disponible |
| Masse volumique | : Pas disponible |
| Densité relative | : Pas disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Pas disponible |
| Taille d'une particule | : Non applicable |
| Distribution granulométrique | : Non applicable |
| Forme de particule | : Non applicable |
| Ratio d'aspect d'une particule | : Non applicable |
| État d'agrégation des particules | : Non applicable |
| État d'agglomération des particules | : Non applicable |
| Surface spécifique d'une particule | : Non applicable |
| Empoussiérage des particules | : Non applicable |

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

Fiche de Données de Sécurité

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé.
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| ETA CLP (voie orale) | 250 mg/kg de poids corporel |
|----------------------|-----------------------------|

Ethyl Acetate (141-78-6)

| | |
|-----------------------|---------------|
| DL50 orale rat | 11,3 g/kg |
| DL50 orale | 4935 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 18000 mg/kg |
| CL50 Inhalation - Rat | 1600 mg/l |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Ethyl Acetate (141-78-6)

| | |
|--|--|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
|--|--|

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

Fiche de Données de Sécurité

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

| ADR | IMDG | IATA |
|---|----------------|----------------|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.4. Groupe d'emballage | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

Fiche de Données de Sécurité

Transport aérien

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles

| Code | Description |
|-------|--|
| RG 84 | Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

| | |
|--------|---|
| ADN | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures |
| ADR | Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route |
| ETA | Estimation de la toxicité aiguë |
| VLB | Valeur limite biologique |
| N° CAS | Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service |
| CLP | Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008 |
| DMEL | Dose dérivée avec effet minimum |
| DNEL | Dose dérivée sans effet |
| CE50 | Concentration médiane effective |
| N° CE | Numéro de la Communauté européenne |
| EN | Norme européenne |
| IATA | Association internationale du transport aérien |

(Calm+) Natural Lemon 20 mg/ml

Fiche de Données de Sécurité

Abréviations et acronymes:

| | |
|-------|---|
| IMDG | Code maritime international des marchandises dangereuses |
| CL50 | Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane) |
| LD50 | Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) |
| LOAEL | Dose minimale avec effet nocif observé |
| NOAEC | Concentration sans effet nocif observé |
| NOAEL | Dose sans effet nocif observé |
| NOEC | Concentration sans effet observé |
| VLE | Limite d'exposition professionnelle |
| PBT | Persistant, bioaccumulable et toxique |
| PNEC | Concentration(s) prédite(s) sans effet |
| REACH | Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006 |
| RID | Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer |
| FDS | Fiche de Données de Sécurité |
| vPvB | Très persistant et très bioaccumulable |
| WGK | Classe de pollution des eaux |

Texte intégral des phrases H et EUH:

| | |
|---|---|
| Acute Tox. 1 (par voie cutanée) | Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 1 |
| Acute Tox. 2 (Inhalation) | Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 2 |
| Acute Tox. 2 (Inhalation:poussières,brouillard) | Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 2 |
| Acute Tox. 2 (Voie orale) | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 2 |
| Aquatic Chronic 2 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2 |
| Eye Irrit. 2 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 |
| Flam. Liq. 2 | Liquides inflammables, catégorie 2 |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H300 | Mortel en cas d'ingestion. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H310 | Mortel par contact cutané. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| STOT SE 3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques |

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.